

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Information réglementée

Bruxelles, le 21 novembre 2012 – 17:45h CET



www.recticel.com

Publicité en vertu des dispositions de la loi du 2 mai 2007

Notification par KBC Asset Management SA

Modifications de l'investissement en actions assorties d'un droit de vote

Les informations divulguées ci-dessous sont des informations réglementées au sens de l'Arrêté Royal du 14 novembre 2007 relatif aux obligations des émetteurs d'instruments financiers autorisés à faire du négoce sur le marché réglementé.

Les statuts de Recticel SA prévoient que tout actionnaire détenant au moins 3% des actions Recticel assorties d'un droit de vote doit le signaler à l'entreprise ainsi qu'à l'Autorité des services et marchés financiers (FSMA). Tout passage à la hausse ou à la baisse de ce seuil de 3%, puis de 5% ou d'un multiple de 5%, doit être communiqué.

Conformément à la loi du 2 mai 2007 relative à la publicité des participations importantes dans des entreprises cotées en bourse, Recticel (NYSE Euronext: REC) communique la notification suivante:

KBC Asset Management SA, domiciliée 3, avenue du Port à 1080 Bruxelles (Belgique), a informé Recticel et la FSMA qu'en date du **20 novembre 2012** elle a **dépassé vers le bas le seuil statutaire de 3%**.

KBC Asset Management SA informe maintenant qu'elle dispose d'une participation dans Recticel de moins de 3% du nombre total des actions avec droit de vote (contre 3,02%, soit de 874.678 actions au 23 février 2012).

Les déclarations peuvent être consultées sur le site web de Recticel (<http://www.recticel.com/index.php/investor-relations/shareholders/shareholding-notification-obligation>).

Conformément à la loi du 2 mai 2007 et aux statuts de Recticel SA, les notifications des participations importantes ou leurs modifications peuvent être adressées à verbruggen.dirk@recticel.com.

Conformément à la législation belge actuelle en matière de transparence (loi du 2 mai 2007 – A.R. du 14 février 2008), le dénominateur déterminant la notification est de **28.931.456** actions.

La publicité est conforme aux dispositions de la loi du 2 mai 2007.

Conformément aux articles 15, §1, et 18, §1, de la loi du 2 mai 2007 relative à la publicité des participations importantes dans des entreprises cotées en bourse, Recticel publie l'information suivante:

Situation actuelle:

- Capital social total	€ 72 328 640
- Nombre total d'actions en circulation (toutes avec droit de vote)	28 931 456
- Nombre total de warrants en circulation ¹	2 660 500
- Nombre total d'obligations convertibles en circulation ²	1 150

¹ Chaque warrant donne à son détenteur le droit de souscrire 1 nouvelle action ordinaire.

² Chaque obligation (valeur nominale: € 50 000) peut être convertie en 3.990,42 nouvelles actions ordinaires sur la base du **prix de conversion actuel (€ 12,53)**. La conversion de toutes les obligations peut donc donner naissance à 4.588.986 actions ordinaires supplémentaires. Le prix de conversion peut être adapté conformément aux conditions habituelles. Les obligations convertibles rachetées par le Groupe n'ont pas été déduites.

ooo

CALENDRIER FINANCIER

Résultats annuels 2012	01.03.2013 (avant l'ouverture de la bourse)
<i>Trading update</i> du premier trimestre 2013	07.05.2013 (avant l'ouverture de la bourse)
Assemblée Générale Annuelle	28.05.2013 (à 10:00h CET)
Résultats du premier semestre 2013	30.08.2013 (avant l'ouverture de la bourse)
<i>Trading update</i> du troisième trimestre 2013	31.10.2013 (avant l'ouverture de la bourse)

INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

RECTICEL – avenue des Olympiades 2, B-1140 Bruxelles (Evere)

PRESSE

Mr Jan De Moor
Mobile: +32 475 42 78 26
Tél: +32 2 775 18 95
demoor.jan@recticel.com

INVESTOR RELATIONS

Mr Michel De Smedt
Mobile: +32 479 91 11 38
desmedt.michel@recticel.com

RECTICEL EN BREF

Recticel est un groupe belge de dimension européenne mais il est également actif dans le reste du monde. Il est présent dans 27 pays avec 110 implantations.

Recticel contribue au confort quotidien. Il fabrique non seulement des rembourrages de sièges mais encore des matelas et des sommiers de grandes marques, des isolants, des habillages intérieurs pour voitures et toutes sortes de d'autres produits destinés à des applications industrielles et domestiques.

Recticel regroupe les marques de literie réputées Beka®, Lattoflex®, Literie Bultex®, Schlaraffia®, Sembella®, Swissflex®, Superba®, et Ubica®. La division Isolation fournit des produits d'isolation thermique de première qualité sous les marques connues Eurowall®, Powerroof®, Powerdeck® et Powerwall®.

Recticel est animé par une grande volonté de progrès technologique et d'innovation, ce qui lui a permis de percer auprès des constructeurs automobiles les plus prestigieux.

En 2011, Recticel a réalisé un chiffre d'affaires d'EUR 1,38 milliard.

Recticel (NYSE Euronext: REC – Reuters: RECTt.BR – Bloomberg: REC.BB) est coté à NYSE Euronext à Bruxelles.



Ce communiqué de presse est disponible en français, en néerlandais et en anglais sur le site www.recticel.com